

FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ (ARTICLE 199 UNDECIES A DU CGI)

ADRESSE DU LOGEMENT OU NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ	DATE DU FAIT GÉNÉRATEUR DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	BASE DE CALCUL ANNUELLE DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT	TAUX				RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter sur la déclaration n° 2042 IOM, cases HQB à HOZ	
			RÉGIME NORMAL	LOGEMENT UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE	LOGEMENT SITUÉ DANS UNE ZUS	LOGEMENT SITUÉ DANS UNE ZUS ET UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE		
Secteur du logement								
Habitation principale du contribuable (acquisition ou construction de logements neufs):								
- investissement engagé ou réalisé avant 2011	× 10 %	× 25 %	× 29 %	× 35 %	× 39 %
- investissement engagé ou réalisé en 2011	× 10 %	× 22 %	× 26 %	× 31 %	× 35 %
- investissement engagé et réalisé en 2012 ou 2013	× 10 %	× 18 %	× 22 %	× 26 %	× 29 %
Travaux de réhabilitation ou de confortation contre les risques sismiques:								
- investissement engagé ou réalisé avant 2011	× 20 %	× 25 %	× 29 %	× 35 %	× 39 %
- investissement engagé ou réalisé en 2011	× 20 %	× 22 %	× 26 %	× 31 %	× 35 %
- investissement engagé et réalisé en 2012 ou 2013	× 20 %	× 18 %	× 22 %	× 26 %	× 29 %
Location nue dans le secteur libre								
- Permis de construire délivré avant 2011
> investissement engagé ou réalisé avant 2011	× 20 %	× 40 %	× 44 %	× 50 %	× 54 %
> investissement engagé ou réalisé en 2011	× 20 %	× 36 %	× 39 %	× 45 %	× 48 %
> investissement engagé et réalisé en 2012 ou 2013	× 20 %	× 30 %	× 33 %	× 38 %	× 40 %
- Permis de construire délivré en 2011
> investissement engagé ou réalisé en 2011	× 20 %	× 27 %	× 30 %	× 36 %	× 39 %
> investissement engagé et réalisé en 2012 ou 2013	× 20 %	× 22 %	× 25 %	× 30 %	× 33 %
Location nue dans le secteur intermédiaire								
- Permis de construire délivré avant 2011
> investissement engagé ou réalisé avant 2011	× 20 %	× 50 %	× 54 %	× 60 %	× 64 %
> investissement engagé ou réalisé en 2011	× 20 %	× 45 %	× 48 %	× 54 %	× 57 %
> investissement engagé et réalisé en 2012 ou 2013	× 20 %	× 38 %	× 40 %	× 45 %	× 48 %
- Permis de construire (P.C.) délivré en 2011 ou 2012
> investissement engagé ou réalisé en 2011 avec P.C. délivré en 2011	× 20 %	× 40 %	× 44 %	× 49 %	× 53 %
> investissement engagé et réalisé en 2012 ou 2013 avec P.C. délivré en 2011	× 20 %	× 34 %	× 37 %	× 41 %	× 45 %
> investissement engagé et réalisé en 2012 ou 2013 avec P.C. délivré en 2012	× 20 %	× 26 %	-	-	-
Autres secteurs d'activité (souscription au capital de certaines sociétés)								
- investissement réalisé avant 2011	× 20 %	× 50 %	-	-	-
- investissement réalisé en 2011	× 20 %	× 45 %	-	-	-
- investissement réalisé en 2012 ou 2013	× 20 %	× 38 %	-	-	-

FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE RÉALISÉS EN 2013 (ARTICLE 199 UNDECIES B DU CGI)

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	TAUX DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT						RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter sur la déclaration n° 2042 IOM, cases HSA à HTD
		INVESTISSEMENTS AGRÉÉS DU 5.12.2010 AU 27.9.2011			AUTRES INVESTISSEMENTS			
		INVESTISSEMENTS DIRECTS	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 62,5%	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 52,63%	INVESTISSEMENTS DIRECTS	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 62,5%	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 52,63%	
Tous secteurs d'activité								
- Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	× 45 %	× 48 %	× 47,5 %	× 38,25 %	× 45,3 %	× 44,12 %
- Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	× 54 %	× 57,6 %	× 57 %	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %
Production d'énergie renouvelable								
- Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	× 54 %	× 57,6 %	× 57 %	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %
- Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	× 63 %	× 67,2 %	× 66,5 %	× 53,55 %	× 63,42 %	× 61,77 %
Rénovation, réhabilitation d'hôtel								
- Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion	× 63 %	× 67,2 %	× 66,5 %	× 53,55 %	× 63,42 %	× 61,77 %
- Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, îles Wallis-et-Futuna, TAAF	× 54 %	× 57,6 %	× 57 %	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %
- Saint-Martin, Saint-Barthélemy	× 45 %	× 48 %	× 47,5 %	× 38,25 %	× 45,3 %	× 44,12 %
Pose de câbles sous-marins (toutes collectivités d'outre-mer)	× 45 %	-	-	× 38 %	-	-

INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL RÉALISÉS EN 2013 (ARTICLE 199 UNDECIES C DU CGI)

	MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter sur la déclaration n° 2042 IOM, cases HRA à HRD	
		× 50 %	
		× 50 %	
		× 50 %	